

démons ; ils parleront des langues nouvelles ; ils saisiront des serpents et s'ils boivent quelque breuvage mortel il ne leur fera pas de mal, ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris... Eux, étant partis, prêcheront partout, le Seigneur opérant avec eux et confirmant la parole par les miracles qui la suivaient. »

\* \* \*

La *prophétie* est une grâce que St-Paul recommande à ses lecteurs de demander au bon Dieu. « Désirez les dons spirituels, mais surtout de prophétiser... Celui qui prophétise parle aux hommes pour l'édification, l'exhortation et la consolation. » C'est donc la grâce non point tant d'annoncer l'avenir, de le voir dans la lumière divine qui, seule, le connaît, mais c'est surtout le don d'exhorter les frères, de les édifier, de les consoler par des paroles et des discours inspirés du St-Esprit.

Le *discernement des esprits* est une faveur divine qui donne, à celui qui la reçoit, le don de distinguer ce qui vient de Dieu et ce qui vient d'un autre esprit qui ne serait pas le sien. Certains discours enflammés ne sont pas toujours, en effet, inspirés du souffle divin : ils peuvent avoir, comme source cachée, soit l'esprit du mal, soit les élucubrations d'une imagination mal réglée. L'apôtre nous avertit, en effet par ces paroles : « Vous savez qu'au temps où vous étiez païens, vous étiez poussés vers les idoles muettes par une force occulte. C'est pourquoi je vous déclare que personne parlant dans l'esprit ne dit : Maudit soit Jésus, et que personne ne peut dire : Jésus est le Seigneur, si ce n'est dans l'Esprit-Saint. »

Le *don des langues*, tel qu'il en est fait mention dans l'écriture est d'une interprétation assez délicate. Il peut signifier ce privilège dont jouirent les apôtres de prêcher l'Evangile en diverses langues, bien qu'ils ne les eussent jamais apprises. Il peut signifier encore ce que les exégètes traduisent par le mot de *glossolalie* et qui serait le don de parler ou de chanter les gloires de Dieu dans une langue inconnue. Cette grâce a donc son compliment dans une autre et c'est :

L'*interprétation des discours*. « Que celui qui parle une langue demande le don l'interpréter. »

Nous dirons dans un article de la prochaine livraison, s'ils conviennent d'attribuer à Marie toutes ces *grâces gratuitement* données.